



INFORMATIONS IMPORTANTES

Lors du Comité Directeur du mercredi 7 avril, les décisions suivantes ont été adoptées :

Sportif :

- La saison est déclarée blanche
- Pas de montées, pas de descentes
- A leur demande, certaines équipes pourront évoluer au niveau inférieur sans pénalité

Mesures financières Covid 19 :

Pour cette fin d'année

- Retour ou destruction (au choix club) des chèques d'engagements en Championnat Régional 2020/2021 ou remboursement pour les clubs ayant utilisé le virement comme moyen de paiement.
- Les clubs qui désirent le retour de leur chèque ont jusqu'au **mardi 13 avril** pour se déclarer. Au-delà, les chèques seront automatiquement détruits

Pour la saison prochaine :

- Réduction de 10 € pour le **renouvellement** d'une licence autre que Compét'lib et Baby pour la saison 2021/2022 (taux de réduction allant de 28 à 38% suivant catégorie sur tarif 20/21)
- Réduction de 2 € pour le **renouvellement** d'une licence Compét'Lib pour la saison 2021/2022 (taux de réduction 27% sur tarif 20/21)
- Gratuité de l'affiliation ou de la ré-affiliation
- Gratuité, pour les licenciés salle 20/21, de la licence Beach et Outdoor pour la saison 2020/2021

Effort financier consenti par votre Ligue

Remboursement ou non encaissement des Engagements	100,00 %	-71 480 €
Réduction N+1 sur renouvellement licences	10,00 €	-50 780 €
Réduction N+1 sur renouvellement Licences Compét'Lib	2,00 €	-1 534 €
Affiliation / Ré-affiliation	Gratuit	-2 125 €
	Total	-126 193 €

Dans le cadre de la simplification pour les clubs, deux décisions ont été actées sous réserves d'adoption en consultation clubs.

Adhésion Tarif Unique :

- Le principe d'un tarif unique a été adopté. Nous ne parlerons plus de "part Ligue" mais "d'adhésion à la Ligue" au tarif unique de 27 € pour tous types de licences sauf l'adhésion de la Compét'Lib qui sera de 13 € et l'adhésion Baby/M7 qui sera gratuite.
- **Un Webinaire sera organisé le 23 avril prochain à 20h pour expliquer ce Tarif Unique et ses conséquences.**
- La Fédération autorisant la prise de licence 2021/2022 à partir du 1^{er} mai, il nous faudra voter exceptionnellement ce Tarif Unique avant le 1^{er} mai. Un vote électronique sera mis en place à cet effet.

Paiement direct :

- Le paiement direct à la fédération a lui aussi été acté. Vous n'aurez plus à faire deux règlements (Fédé + Ligue) mais un seul règlement à la Fédération lors de votre saisie de licences sur le site fédéral.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Maisonnial', enclosed within a thin black rectangular border.

Daniel MAISONNIAL
Secrétaire Général